

collectivité quelconque (qui agit en général suivant les conseils d'un européen) obéissent à des mobiles tout à fait différents. Ils ont en général une idée préconçue de la question, idée acquise en Europe où l'immense majorité des étangs est du type étang de barrage. Ils désirent créer un étang ayant déjà une certaine superficie et les travaux nécessaires par l'établissement d'un étang en dérivation de plusieurs dizaines d'ares ou d'un hectare leur paraît une entreprise difficile et onéreuse. Enfin ils ne considèrent encore à l'heure actuelle la pisciculture que comme une activité accessoire pour eux et parce que, ainsi que le fait ressortir M. DE BONT, ils ne tiennent pas compte des conditions nécessaires pour qu'une pièce d'eau constitue un bon étang de pisciculture, il leur paraît que la création d'une retenue d'eau par une simple digue barrant un fond de vallée jusque-là inutilisé et inculte est de beaucoup le moyen le meilleur pour créer une installation de pisciculture.

Cette tendance à préférer les étangs de barrage est évidemment regrettable mais est-il bien judicieux de décourager absolument ceux qui veulent en faire ? Il est à craindre dans ce cas qu'ils ne fassent plus rien du tout. Je crois donc qu'à défaut d'étangs en dérivation il faut

laisser faire des étangs de barrage et même encourager leur construction en essayant pour ceux qui auront été établis dans des conditions médiocres d'amener les propriétaires à améliorer peu à peu leur aménagement.

Sur le processus à suivre pour l'établissement de piscicultures indigènes M. DE BONT préconise de grouper les étangs d'une même vallée où la construction d'étangs en dérivation est possible ; la mise en route étant faite par un agent européen du service piscicole qui effectuera la prospection et la surveillance de la construction du canal de dérivation et des premiers étangs. C'est une méthode sur l'intérêt de laquelle on ne saurait trop insister. Les africains ignorent tout de la pisciculture en général et de la construction des étangs en particulier. Il faut tout leur apprendre dans ce domaine et cela ne peut se faire que par une action continue et persévérante. D'où la nécessité de brigades piscicoles, constituées par un agent européen et quelques moniteurs indigènes, spécialement chargés de cette action et dont le rôle sera d'autant plus efficace qu'elles auront moins à se disperser. On a commencé à procéder suivant cette méthode en A. E. F. et au Cameroun mais peut-être pas avec l'ampleur qui aurait été souhaitable.

* * *

Le travail de M. DE BONT sera sans aucun doute particulièrement utile. Toutefois il n'est pas à la portée de la quasi-totalité des pisciculteurs africains ni même des moniteurs africains de pisciculture. Il n'a d'ailleurs pas été fait pour eux. Le Gouvernement Général du Congo Belge a déjà publié diverses petites brochures destinées aux africains et en particulier, en 1953, un « *Petit Syllabus de pisciculture* » (1) et des « *Notions d'élevage du poisson* » destinées

aux instituteurs, dont la majeure partie est consacrée à la construction et l'entretien des étangs.

L'Inspection Générale des Eaux et Forêts de l'A. E. F. vient, de son côté, de publier une brochure sur la construction des étangs, spécialement établie pour les piscicultures du type africain, à la lumière de l'expérience acquise dans ce domaine au Moyen-Congo. J'en reparlerai plus longuement dans une prochaine chronique.

Situation de la pêche et de la pisciculture au Congo belge

Une publication récente sur l'Agriculture au Congo Belge et au Ruanda-Urundi de 1948 à 1952 (2) donne quelques renseignements et en particulier des chiffres sur la situation de la pêche et de la pisciculture.

La production totale de la pêche en eau douce s'est élevée en 1952, pour le Congo, à 47 899 tonnes de poisson frais dont 22 000 tonnes environ ont été transformées en poisson salé ou fumé. Ces chiffres représentent une augmentation de 10 875 tonnes par rapport à 1951. Ce sont les provinces de l'Equateur et du Katanga qui fournissent la plus grosse partie de ce tonnage (33 500 tonnes). En ce qui concerne le Ruanda-Urundi la production s'est élevée en 1952 à 4 094 tonnes fournies principalement par le lac Tanganyika.

Le développement de la pisciculture accuse de 1951 à

1952, au Congo, une augmentation du nombre des étangs de 23 067 représentant une superficie de 511 hectares, ce qui donne en fin 1952 un nombre total d'étangs de 46 970 ayant une superficie de 2 152 hectares.

Il est à noter que, sur ce total, le Territoire de Gungu dans la province de Léopoldville avait à lui seul 30 791 étangs représentant une superficie de 1 022 hectares ; nombre et superficie qui, d'après d'autres renseignements, sont passés à 31 821 et 1 316 hectares en fin 1953.

Le Ruanda-Urundi est beaucoup moins avancé puisqu'il possédait seulement, fin 1952, 134 étangs couvrant 63 hectares.

Les rendements obtenus sont de l'ordre de 1 à 2 tonnes par hectare et par an.

Deux ouvrages sur la biologie et l'aménagement des pêches

Il n'existe pas à ma connaissance d'ouvrage en langue française susceptible de servir de guide et de source de références à ceux qui ont à résoudre des problèmes relatifs à la biologie des pêches en eau douce. C'est pourquoi, à

défaut, le livre récent de Karl F. LAGLER intitulé *Freshwater Fishery Biology* (3) mérite d'être signalé. Bien qu'il

(1) P. DEPASSE (1953). *Petit syllabus de pisciculture* (Bulletin du corps des lieutenants honoraires de chasse, volume IV, n° 13, pp. 37 à 48).

(2) *L'Agriculture au Congo Belge et au Ruanda-Urundi de 1948 à 1952*. Publication des Services de l'Agriculture du Ministère des Colonies et du Gouvernement Général du Congo Belge, Bruxelles, 1954.

(3) Karl F. LAGLER (1952). *Freshwater Fishery Biology* (W.M. C. Brown Company, Dubuque, Iowa, 360 p.).



Photo Lennusson

Etangs africains de pisciculture familiale dans la région du Pool (Moyen Congo).

s'agisse d'un ouvrage écrit spécialement à l'usage des chercheurs et techniciens d'Amérique du Nord où les conditions écologiques, les espèces de poissons et les buts poursuivis par la pêche sont évidemment très différents de ceux des régions tropicales, il contient des quantités de renseignements sur les méthodes de recherches qui sont valables partout.

Il est divisé en 25 chapitres. Les 14 premiers sont consacrés aux éléments qui doivent entrer dans une monographie sur la biologie et l'écologie d'un poisson : Taxonomie, description, alimentation, croissance, reproduction, populations, etc... Certains d'entre eux sur les poissons d'eau douce d'Amérique du Nord et leur identification n'ont qu'un intérêt restreint, par contre ceux traitant de l'anatomie et de l'embryologie des poissons, du régime alimentaire, de l'âge et de la croissance, du facteur de condition, du rapport longueur-poids, des populations de poissons ont un intérêt général et peuvent être fort utiles aux chercheurs des pays tropicaux. L'Auteur a donné très heureusement une importance particulière à la description des

méthodes de détermination de l'âge et de la croissance à partir de la lecture des écailles.

Les chapitres XV, XVI, et XVII qui traitent de la pollution, de la réglementation et de la pisciculture ne constituent que des aperçus très brefs sur ces questions. Par contre les cinq chapitres suivants sont fort intéressants. Ils indiquent les méthodes à suivre pour établir la monographie piscicole d'un lac, d'un étang ou d'un cours d'eau et les moyens grâce auxquels on peut y améliorer la situation. Quant aux trois derniers chapitres sur la création de nouvelles eaux pour la pêche, les pêches à caractère commercial et sportif, leur intérêt est limité aux conditions de l'Amérique du Nord.

Il y a donc, en résumé, une partie importante de cet ouvrage qui est fort intéressante pour les techniciens de la pêche tropicale. Chose très importante, de nombreuses références bibliographiques accompagnent chaque chapitre et des modèles de fiches de renseignements utilisables pour les études des lacs, étangs ou cours d'eau figurent à la fin du volume avec un index alphabétique.

Un autre ouvrage récemment paru et qui répond à des préoccupations analogues doit être signalé. Il s'agit du livre de G. A. ROUNSEFELL et W. H. EVERHART intitulé « *Fishery Science, its methods and applications* » (1). Il est d'une portée beaucoup plus générale que celui de K. F. LAGLER, ce qui n'en diminue pas l'intérêt bien au contraire. Les auteurs montrent les similitudes profondes existant entre les pêches en eaux continentales et les pêches maritimes et combinant leur expérience dans ces deux domaines ils exposent les méthodes les plus valables utilisées pour la recherche, le maintien et l'aménagement des ressources piscicoles quels que soient les lieux ou les espèces de poissons. Il ne faut pas chercher dans cet ouvrage un exposé de la biologie des poissons ni une étude pour montrer l'application aux pêches des données biologiques et statistiques. Son but réel est de présenter les problèmes qui se posent aux responsables de l'aménagement des pêches et aux chercheurs et de montrer ce qu'il convient de

faire pour les résoudre. Il étudie successivement les populations de poissons, les étangs de pisciculture, les engins de pêche, la protection contre les risques, l'amélioration de l'habitat, le marquage des poissons, l'âge, la croissance, la récolte de données de base et l'aménagement des populations naturelles. Chacune de ces parties est accompagnée d'une bibliographie ; un glossaire et un index sont placés à la fin du volume.

Les sujets traités le sont en se référant évidemment à des exemples pris en Amérique du Nord et il n'est fait que bien rarement allusion aux eaux tropicales. La lecture de ce livre offre néanmoins un grand intérêt pour les spécialistes des pêches tropicales.

(1) George A. ROUNSEFELL, and W. Harry EVERHART (1953). *Fisheries Science, its methods and Applications* (John Wiley and Sons, Inc., New York, 444 pages).